



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article 2121-7 du Code Général des
Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la **Salle des fêtes**, le :

Jeudi 11 mars 2021
à 19 heures

ORDRE DU JOUR
Session ordinaire

Affiché, le 5 mars 2021

TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES 2022

- 1) Approbation du procès-verbal du 28 janvier 2021
- 2) Décisions prises dans le cadre de la délégation
- 3) Demande de subvention au titre de la DETR 2021 pour l'aménagement d'un Bike Park
- 4) Demande de subvention au titre des amendes de police pour la création d'un plateau surélevé
- 5) Avenants n°5 et 6 aux travaux de la phase 3 d'aménagement du Centre Bourg
- 6) Création d'un service public de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)
- 7) Convention d'adhésion au service d'assistance pluridisciplinaire avec Agglopolys
- 8) Approbation du Compte de Gestion 2020 Budget Principal « Commune »
- 9) Approbation du Compte de Gestion 2020 Budget Annexe « Transports Scolaires »
- 10) Approbation du Compte Administratif 2020 Budget Principal « Commune »
- 11) Approbation du Compte Administratif 2020 Budget Annexe « Transports Scolaires »
- 12) Bilan des acquisitions et cessions pour l'année 2020
- 13) Recrutement de personnel saisonnier pour l'année 2021
- 14) Convention de mise à disposition d'un agent auprès du Centre Hospitalier de Blois
- 15) Vote des subventions aux associations
- 16) Octroi d'une avance de Trésorerie à une association
- 17) Révision des tarifs des activités pour la MDJ
- 18) Affaires diverses

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint,
Jacques LOBROT

